



**Mairie de Cottance – 04.77.28.01.10**  
**BULLETIN D'INFORMATION N°46**

*Le Mot du Maire*

Voici une première publication et un premier « mot du Maire » particuliers pour la nouvelle équipe municipale.

Les circonstances sanitaires que nous connaissons depuis plusieurs mois ont bouleversé nos habitudes de vie en modifiant brutalement les modèles sociaux et relationnels qui nous réunissent.

Il nous a fallu réagir et nous adapter. Ceci a nécessité beaucoup de travail et d'investissement personnel. Je pense particulièrement à notre équipe pédagogique au sein du RPI et à son Directeur, mais également aux membres de l'Association « Cottance, un village, un commerce » grâce à qui l'expérience du dépôt pain-journaux en libre-service a été une réussite.

Même si aujourd'hui la vie associative qui porte les liens sociaux est réduite, notre commune fonctionne correctement. Le groupe d'élus est bien en place, animé par une équipe de quatre adjoints motivés et déjà fortement impliqués dans leurs commissions respectives.

Dans ce contexte certes un peu morose, reste un événement réconfortant et heureux : l'arrivée de Delphine et la renaissance de notre commerce local. Comment ne pas se réjouir en voyant de la lumière le dimanche soir dans notre restaurant ! Cette idée, difficilement concevable il y a quelques mois existe aujourd'hui. Cette chance nous est offerte, il nous appartient de la préserver au mieux en la faisant vivre par nos réflexes de « consommateurs ruraux ».

Le début d'activité est très encourageant, je connais l'attachement des Cottançoises et Cottançois à leur commerce, je ne suis donc pas inquiet.

Votre équipe municipale reste à votre disposition.

En attendant des jours meilleurs, qui viendront bientôt, restez vigilants et prenez soin de vous.

*Jacques de Lemps, Maire de Cottance*

## La Mairie communique !!

Site internet : [www.cottance.com](http://www.cottance.com)



Application gratuite à télécharger, vous permettant de suivre les infos de la commune et des communes avoisinantes.



Instagram : cottance\_loire



Commune de Cottance

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Numéros & infos utiles :

#### Mairie – 04.77.28.01.10

Ouvert lundi de 15h à 17h – jeudi de 9h à 12h – vendredi de 14h à 18h

#### Poste : 04.77.28.63.11

Ouverte lundi – mardi – jeudi – vendredi – samedi de 9h à 12h.

Départ du courrier du lundi au samedi à 8h.

**Location / réservation de salles – contacter Nathalie VAUTRIN au 04.69.33.15.13 entre 18h & 20h.**

**La bibliothèque vous accueille  
tous les mercredis & tous les samedis  
De 10h30 à 12h00 – dans les locaux de la Poste**



## L'Église de Cottance



Depuis fin août, la Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy, a vu le départ des Prêtres d'origine congolaise, Innocent Khondé-Mabiala et Flavien-Merlin Khondé-Khondé pour une nouvelle mission confiée par l'évêque du diocèse de Saint-Étienne, sur d'autres communes de la Loire.

C'est ainsi qu'ils sont remplacés, dès le 1<sup>er</sup> Septembre, par le Père Patrick de Breuvand qui arrive de la paroisse Saint-Régis d'Argental (Bourg-Argental), et par le Père Wojciech OZOG, prêtre Polonais, Missionnaire Notre Dame de la Salette.

Les dates des messes n'étant pas fixées de façon définitive, nous ne pouvons vous les communiquer à l'heure actuelle.



### *L'équipe de la Communauté Chrétienne de Laïcs*

Pour toute information complémentaire contacter  
Christiane MERIEUX au 04 77 28 04 48.



### Assistance administrative :

La commune de Cottance, vous propose un nouveau service (sur rdv) avec la mise en place d'une assistance pour vos démarches auprès des services administratifs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Vanessa Coquard au 06.50.77.57.42.

### CHIENS ERRANTS



Suite à une recrudescence de chiens errants dans la commune susceptibles de créer des accidents et faisant peur aux habitants, la Mairie est contrainte de prendre des mesures. Un chenil a été construit, et tout propriétaire d'un chien récupéré errant sur la voie publique se verra appliquer **une amende forfaitaire de 50 €** lors du premier ramassage.

**Merci de votre compréhension et de votre attention !**

### Le monument aux morts de Cottance,

Les monuments aux morts ont été érigés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918 afin d'honorer la mémoire des citoyens « morts pour la France » lors de ces terribles combats.



Ces monuments sont le symbole et la mémoire de notre histoire commune, nous nous devons de les respecter et d'en prendre soin. Ils ne doivent en aucun cas servir de terrain de jeux aux enfants, ni être dégradés.





## Les Horaires du Cottance Café

### Le café :

Du mardi au vendredi : 6h30 – 12h30 / 17h – 19h

Samedi – dimanche : 7h – 13h30

### L'épicerie :

Du mardi au vendredi : 8h – 12h / 17h – 19h

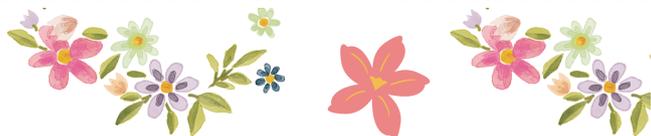
Samedi – dimanche : 7h – 13h30

### Le restaurant :

Du mardi au vendredi : 12h – 14h

Dimanche : 18h30 – 20h30

Réservation au 04 77 26 25 27



## Le C.C.A.S

organise une vente de fleurs  
pour la Toussaint

**Dimanche**  
**25 Octobre 2020**

dans la cour du Cottance Café

**de 8h à 12h**



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas  
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## Dates à retenir sous réserves des mesures sanitaires en vigueur :

- Commémoration du 11 Novembre 2020
- Vœux du Maire dimanche 17 Janvier 2021

 <p><b>Marlène BONNEFOND</b> Enseignante TPS - PS</p>	 <p><b>Véronique BRUYÈRE</b> Enseignante MS-GS</p>	 <p><b>Aurélie CHAROUIN</b> Enseignante GS-CP</p>	 <p><b>Ingrid BOURRAT</b> Enseignante CE1-CE2</p>
 <p><b>Stéphanie DUPAYRAT</b> Enseignante CE2-CM1</p>	 <p><b>Sophie BÉAL</b> Enseignante PS – TPS – GS – CP - CM2</p>	 <p><b>Johan FORISSIER</b> Directeur du RPI Enseignant CM2</p>	 <p><b>Christine GUILLOT</b> Employée communale ATSEM, service garderie</p>
 <p><b>Véronique DEJOIN</b> Employée communale Agent d'entretien, service cantine</p>	 <p><b>Edith CHAMPANAY</b> Employée communale Aide Maternelle, service cantine et garderie</p>	 <p><b>Laurie GIRAUD</b> Employée communale Aide Maternelle, service cantine et garderie</p>	 <p><b>Nathalie VAUTRIN</b> Employée communale Cuisinière et service transport</p>

Le R.P.I Cottance-Montchal, fort d'une équipe éducative dynamique, a su faire preuve d'ingéniosité en proposant des projets enrichissants pour cette rentrée 2020-2021 : initiation à l'art lyrique avec Catherine SEON (Cie Clin d'œil) pour les CM2 et avec Guillaume PAIRE (Les variétés lyriques de Roanne) pour les CE1/CE2; un projet cirque qui se concrétisera par un spectacle présenté par la troupe KIPOUNIS lors de la soirée de fin d'année ; des séances de piscine ; des rencontres USEP ; des défis lecture etc...

Tout ceci dépend, bien entendu du contexte sanitaire actuel, mais également des manifestations et des diverses opérations organisées par le Sou des Écoles du RPI, sans qui les projets proposés ne pourraient être menés à bien. Gardez l'œil ouvert, et le bon pour ne pas louper la vente de sapins et les ventes de pizzas !

**Nous remercions Elodie et Gwendoline pour leur investissement respectif en tant qu'employées sur le RPI pendant plusieurs années. Leurs contrats ayant pris fin récemment nous leurs souhaitons une belle continuation !**



Honneur aux bébés nés en 2019 !



Nina BIAGUI JURINE, née le 14 Février 2019

Charlotte BESSON, née le 30 Mars 2019



Elyse VALLA, née le 20 Mai 2019

Nina BIAGUI JURINE



Elyse VALLA



**Décès**

Christian DUMONTEIL, décédé le 16 Mars.

Pierre PINAY, décédé le 14 Avril.

Arlette MARGOTTET, née JOUBERT décédée le 26 Juillet.

Daniel VERRIÈRE, décédé le 11 Août.

Jeanine PECH née MOLLON, décédée le 12 Octobre.

Félix TRUCHET, décédé le 17 Décembre.

**Personnes inhumées à Cottance :**

Marcelle LACCAND, née CHAPUIS décédée le 1<sup>er</sup> Février

Bernard SEIGNOVERT, décédé le 17 Mai



**La Communauté de Commune de Forez Est est à votre écoute,  
Aidez-la dans son envie de mieux vous servir !**



**CPTS FOREZ EST**  
Communauté Professionnelle  
Territoriale de Santé

**Se bouger, se mouvoir, s'activer, se mettre en marche....**

**S'entretenir, se faire du bien, prendre soin de son corps....**

Autant de verbes d'actions pour ne pas réduire les bienfaits **de l'Activité physique** au seul mot : SPORT.

L'activité physique est définie comme « tout mouvement corporel produit par les muscles entraînant une dépense énergétique ».

Le sport, lui, concerne des exercices physiques soumis à des règles précises pouvant donner lieu à des compétitions.

Et c'est bien parce que le sport et **l'Activité physique**, ne sont pas la même chose, qu'il n'est pas toujours facile d'atteindre les 30 minutes recommandées chaque jour pour un adulte.

Voici toutes les raisons qui devraient vous persuader :

**L'Activité physique** protège votre santé : moins risque de maladies cardio-vasculaires et d'hypertension artérielle, ou de risque de développement de certains cancers par exemple. Elle fait partie intégrante du traitement du diabète de type 2, de l'obésité mais aussi de l'ostéoporose. Au quotidien, **l'Activité physique** permet un mieux-être physique (souplesse, force musculaire, moins de douleurs articulaires, moins d'essoufflement,) et surtout mental (elle diminue les symptômes d'anxiété et de dépression, la fatigue chronique et permet aussi une meilleure image de soi, et d'avoir davantage confiance en soi). Enfin, elle a aussi un rôle social en favorisant la rencontre entre amis et les activités en famille.

Les recommandations actuelles sont loin d'être atteintes par la majorité de la population.

C'est pourquoi un groupe de travail s'est constitué au sein de la CPTS Forez Est pour identifier les envies, les besoins mais aussi les freins et difficultés rencontrés par la population de notre territoire pour augmenter la pratique de l'activité physique.

Afin de mieux organiser l'offre, la communauté de commune Forez Est, le CDOSL et la CPTS Forez EST travaillent en collaboration.

Dans cet objectif, un questionnaire est actuellement disponible en mairie ou par email.

Aidez-nous à développer l'activité physique en complétant ce questionnaire !

Michel Boissonnet  
Président de la CPTS Forez Est

Dr Olivier Nicolas  
Vice-Président de la CPTS Forez Est

Vous trouverez le questionnaire dont il est question en annexe de cette note d'information.  
Merci de bien vouloir le retourner en mairie avant le 10 Novembre. Nous le transmettrons à l'organisme en charge de cette étude.

## PLANNING DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES : SALLE DES FÊTES – RENTRÉE 2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
14h30			<b>VANNERIE</b> 14H30 – 17H		
15h30					
17h30					
18h30					
19h30			<b>SÉANCE BIEN-ÊTRE</b> 19H15 – 20H15		
20h30					
21h30				<b>RÉPÈT' DE LA CLIQUE</b> 20h30 – 22h30	
22h30					

## PLANNING DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES : Salle de la Cure – RENTRÉE 2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h					
11h					
12h					
14h	<b>COUTURE</b> 14h30 à 17h30			<b>CLUB DE L'AMITIÉ</b> 14h30 à 18h30	<b>ATELIER SCRABBLE</b> 13h – 16h30 Hors vacances scolaires
15h					
16h					
17h					
18h					
19h					
20h		<b>COUTURE</b> 20h30 à 22h30		<b>ŒNOLOGIE</b> Semaine paire	
21h					
22h					